

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 43

Artikel: Le baromètre infaillible
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En prenant les appas, se prennent les souris,
Voici la chasse, ami, où le veneur est pris.

A la fin se prend le fin.

Ma bouche auparavant n'était que trop friande
Voulant par chaque fois échanger de viande.
Me voilà pris enfin, j'ai maintenant ma part
Maint perd sa liberté, hélas, pour peu de lard.

L'orgueil est-il venu, aussi est venue l'ignominie
(Prov. XI. 2.)

Sitôt que la souris ronger le lard s'avance,
La voilà prise au corps tout à la même instance
Le crève-coeur est prêt à l'homme qui fait mal
La peine et le péché marchent d'un pas égal.

Prison gaillard m'a fait.

J'étais muet au bois, mais prisonnier en cage
Je crie et fait des chants, je parle doux langage,
Chacun, fils de Vénus, qui porte au cœur son
[dard

Est morne en liberté, et en prison gaillard.

Fuir ne sert.

Soit que je courre au champ, ou dans la mer me
[baigne

Partout où que je vais, mon mal, las, m'accompagne

Que fais-je, pauvre amant, je porte mon malheur,

Je change de pays, gardant le même cœur.

Deux mendians à un huis (une porte)

L'un a le blanc, l'autre le bis.

Deux touchent un poisson, dont l'un est mis en rage

Et l'autre étant joli s'en rit de bon courage,
Dont n'est pas propre à tous, dont l'un fait son profit

Un autre perd ses biens et crève de dépôt.

Parler de bouche, au cœur ne touche.

Le fleuve que tu vois en haute mer se pousse
Et nonobstant cela son eau demeure douce,
Pourquoi t'étonnes-tu ; ma Dame peut autant
Marchant parmi le feu, est froide nonobstant.

Qui me dépouille, pleurant se mouille.

Manie tes amours en chaste révérence
Si tu ne veux languir de longue repentance.
Tu pourras sans douleur tenir en main l'oignon.
Mais pleureras, si veux ôter son cotillon.

Après la fête, on gratta la tête.

L'oignon lors fait pleurer quand on le déshabille

Lors quand un jouvenceau épouse belle fille,
Pour assouvir le feu de ses brutaux amours,
Pour quelques bonnes nuits, a forcé mauvais jours.

En amour, en cour et à la chasse,
Chacun ne prend ce qu'il pourchasse.

Maint sot s'en va criant : Ma belle se va rendre !
Mais tout est au rebours, lors quand il le veut prendre.

Le chien tout plein d'espoir croit qu'il a pris [l'oiseau.

Mais au partir de là, ne prend rien que de l'eau.

Vieille fleur, gît sans honneur.

Jamais voit-on l'amour, jamais voit-on l'abeille,
Aller cueillir son miel sur rose trop vieille,
Auprès la fraîche fleur, la mouche fait son tour
A l'âge verdelet couvent le doux amour.

Qui guérira l'amant lui fait tourment.

Le fer du maréchal, quand on le veut astreindre
En le plongeant en l'eau, s'en va gronder et plaindre.

Offrir à l'amoureux santé, c'est tout en vain,
Car il se plaît au mal et ne veut être sain.

Ecoute fille et considère, encline ton oreille,
Oublie ton peuple et la maison de ton père.

(Ps. XLV, 10.)

Va t'en, gentil rameau, prends congé de ta mère
Pour suivre ton mari, va, fais-lui bonne chère,
Tant du corps que du cœur. Quand on est marié,
Laisser là ses parents, n'est pas impiété.

Joie et support, après la mort.
Un jour je demandais à une allègre dame,
Pourquoi un gros vieillard tenait son corps et [âme.
Ne sais-tu, me dit-on, que quand un âne est [mort,
De ses os décharnés, fort bonne flûte sort.
De père gardien, fils garde rien.
Tes jambes, par travail, te craquent, pauvre [bête.
Et peu après la mort serviront à la fête
De flûte et hautbois. D'un père épargneur
Sort ordinairement un fils trop gaspilleur.

Aux pauvres gens, amis ni parents.
Les poux s'en vont de nous, prévoyant la ruine
De notre corps ; hélas, nos gens font pauvre [mine,
Quand le malheur nous prend, et laissent notre [huis.
Les malheureux partout n'ont guère des amis.

Il n'est orgueil que de pauvre enrichi.
Ce papillon étant naguère un ver de terre
Aux vêtements royaux, se maintenant enserre.
Jamaïs ne trouvez-vous un si fâcheux humeur
Que d'un petit galant, monté en grand honneur.

Dans ma chair, je verrai mon Dieu.
Quoique je sois enclos en cette sépulture
Un jour m'éveillerai, car cette mort ne dure.
Un jour m'élèverai en haut de ces bas lieux,
Des ailes me donnant pour m'envoler aux cieux.

Il y en a d'autres ; ceux-ci sont les plus caractéristiques. Ils éclairent d'un jour intéressant, n'est-il pas vrai, le robuste bon sens, la rude franchise de nos ancêtres.

PIERRE D'ANTAN.

Le baromètre infaillible. — Un colporteur offre sa marchandise dans une maison : « Vous n'avez pas besoin d'un baromètre ? »

— Merci répond un monsieur d'un ton bourru, j'ai mes rhumatismes ; cela me suffit.

DAU TEIMPS DE MÉTHUSÉLA !

I'ētā bin éhahia l'autr'hî, que liézé la Biblia, de vére que dein lo tot vilhio teimps, lè dzein végant vilhio quemet dâi cathédrale. Adam, Seth, Enoc, et principalameint clli Méthuséla que l'ē arrevâ tant qu'à quasu mille ans — nāo ceint soixante-nâo, qu'on dit — et que l'a z'u oncora on valet quand l'ē que l'avâi ceint houitante sat ans. Diéro lâi a-te d'hommo et mîmameint de femme ào dzo de vouâ qu'ein porrant fêre atant. L'êtâi dâi crâno corps tot parâi, et dein clli teimps lâi avâi pas fauta de payî tant tchê po lè visiteu dâi moo ào bin po lè māidzo. On n'avâi pas tant de clliau remido d'apotitiéro. Quand on ètâi malado, on bêvessâi su de la sauva, su de la moûva, su de la borrasse, su de la châo, einfin que ! on avâi fenameint on bocon de tesanna à Bourquin, et pu queaque bon verro que Noé l'avâi trolhfli lîmômo ...et on vegnâi vilhio.

Iena de clliau z'annâfe passâfe, l'ē moo per tsî no onna brava dzein que s'appelâve Djan Nâirottet et que l'avâi quasu noinante ans. L'êtâi dâi regrettâ mâ, que voliâi-vo ; l'a falu l'einterrât tot parâi. Clli dzo quie, drâi derrâi lè brançard, lâi avâi queaque dzein que l'êtâi dâ pareint à Djan Nâirottet, et pu ein aprf, d'autrâi vesin. L'êtâi prau lliein tant qu'âo cemetifro, et quemet l'avant sâi sè sant met à dèvesâ de clli qu'on allâve einterrâ.

— L'ē tot parâi arrevâ à n'on bî l'âdzo, clli Djan Nâirottet, so désai queauquon. L'a bo et bin noinante ans passâ. On bocon mé l'allâve fière à sè noinante-ion. N'è pas rein !

— Peuh ! l'ē bin ouwie quie ! Noinante-ion ! so repond on autre. Le se Djan Nâirottet l'avâi vitiu dâo teimps de Méthuséla, pi ora que l'âo drâi ào catsimo !

MARC A LOUIS.

Beauté héréditaire.

Le John à Marc de la Couronne
Se croit bien fait de sa personne,
Quoique, en réalité
La nature ne l'eût en ceci point gâté...
Un jour, il disait à Jean-Pierre,
Que sa beauté lui venait de sa mère.
Jean-Pierre, en son patois, rabattit son caquet :
« Ton père, mon garçon, l'irè don rudo pouet ! »
E.-C. THOU.

L'art de vieillir. — Ernest Legouvé, de l'Académie française, voyant approcher le terme de sa course terrestre, écrivit les vers suivants dont nous recommandons la sereine résignation aux méditations de nos lecteurs.

Il faut absolument que je finisse bien.
Quoi qu'il puisse advenir, ne s'abatte de rien !
S'affaiblir sans faiblir ; décliner sans se plaindre ; Toujours l'esprit serein, l'âme calme, et s'éteindre En laissant sa mémoire en exemple après soi ; Voilà ce que je rêve !... O Dieu bon, aidez-moi !...

L'APPÉTIT DE NOS AÎEUX

Nous avons, samedi dernier, parlé d'un procès auquel donna lieu le règlement de la note due à l'hôtelier qui avait hébergé Mr. le bailli d'Yverdon, lors d'une visite qu'il fit, en 1767, à ses administrés de Ste-Croix.

Dans le résumé de ce curieux procès, ce qu'a le plus surpris et amusé nos lecteurs, c'est sans doute l'énumération des mets qui furent servis, durant son séjour, à l'hôte de marque que recevait Ste-Croix. On a pu se convaincre une fois de plus de la merveilleuse capacité d'absorption de nos bons aîeux, à qui, pour ce qui concerne les plaisirs de la table, la quantité semblait importer pour le moins autant que la quantité. Dame, en ce « bon vieux temps », pour employer l'expression consacrée, on ne devait guère parler de descentes d'estomac, d'entérites, de gastrites, de gastralgies, de tous les maux, enfin, qui, de nos jours, assaillent cet organe important.

Voici encore une preuve nouvelle du appétit de nos aîeux. Nous la trouvons dans les originaux de deux notes de fournisseurs remises à une haute famille de Fribourg, en 1794 et 1795, à l'occasion de « déjeuners de la St-Jean ». Ces deux notes nous sont très aimablement communiquées par un de nos lecteurs.

Quelques uns des mets énumérés dans ces notes sont suivis d'un point d'interrogation : ce sont ceux dont nous n'avons pu déchiffrer le nom exact ou dont le caractère nous est inconnu. Si quelqu'un de nos lecteurs peut, en l'occurrence, suppléer notre inhabileté et notre ignorance, nous lui en saurons gré.

Déjeuner de la St-Jean 1794.

Une Bouteille d'eau de cerise	10 b. 2
Deux Bouteilles Liqueur	28 »
Deux Bouteilles vin de La Côte (une) . . .	10 »
Une Bouteille vin de Bourgogne	42 »
Une Bouteille Malagan et Côte rotie	42 »
10 Bouteilles vin ordinaire	40 »
Un Dindon en daube	84 »
Un Jambon	21 »
Petits pains	14 »
Une tresse	10 » 2
Une livre et demi chocolat	63 »
Une livre et demi café	21 »
2 livres sucre	28 »
Une rottie	7 »
Pain	11 »
Crème (2 Pots) Lait (4 Pots)	14 »
Beurre 2 livres	12 »
Bigarro et fraises	10 » 2
Ouja (?) Creisettes (?) et Petdenone . . .	21 »
Un quartier de veau 18 ½ livres	35 »
Dessert par compte confiseur	84 »
Vingt Douzaines Petits Patés	55 »
Somme	669 f. 2